



Visa de retour suite au renouvellement du titre de sejour

Par **elias abderrahmane**, le **31/05/2014** à **20:00**

BonjourrrnMa titre de sejours ne sera plus valable et j'ai contacter la prefecture d'angouleme ils ma dit il faut un visa pour entre la france et apres regulier ton situation ensemble pour le motife et ma situation avant avant j'ai resides en france deux ans mais le29/09/2012 j'etait victime d'une agression a domicile par trois individus, je suis recu des coups de poings et un objet contondant en fer en former de boule non indentifie par le patient au niveau essentiellement du visage sincerement ,je ne peux pas reste a basseaux parceque c'est mon point de vue a cause de les principales difficultes sont : la nostalgie du pays et la distance qui me separe de ma famille.la societe dans laquelle,j'ai vecu a des habitudes et une culture different des notres, malgre les fransais nous respectons,enfin mon question quelle les etapes et les documents pour passer dossier a consulat de france a oran 'j'attends votre reponse et merci